

→ Mémo des économies d'énergie à la ferme

L'agriculture est consommatrice d'énergie (fioul, électricité, engrais...). Il est possible, grâce à quelques gestes simples, de réduire ses consommations et de faire des économies, tout en contribuant à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique. Ce memo peut vous y aider.

Bâtiments et équipements

Eclairage

- Pensez à l'éclairage naturel lors de la conception ou la rénovation du bâtiment
- Remplacez les lampes à incandescence par des lampes basse consommation et/ou LEDS...
- Installez des détecteurs de mouvement pour optimiser l'éclairage

Contacts : Aduhme - EDE

Chauffe-eau

- Isolez les canalisations d'eau chaude et votre chauffe-eau avec des gaines isolantes
- Effectuez régulièrement la vidange des dépôts dans le réservoir d'eau chaude
- Installez un programmateur afin d'obtenir de l'eau à la température désirée

Contacts : Aduhme - EDE

Équipement électrique

- Suivez et maîtrisez vos consommations en installant des compteurs électriques sur les appareils énergivores
- Étudiez l'installation d'un récupérateur de chaleur ou d'un système pré-refroidisseur sur le groupe froid du tank à lait

Contacts : Aduhme - EDE

Ventilation/ chauffage

- Dans les bâtiments hors sol, maîtrisez les commandes de chauffage et de ventilation électrique
- Assurez-vous que les fenêtres et les portes de vos bâtiments ferment de façon hermétique
- Profitez au maximum de la ventilation naturelle de vos bâtiments d'élevage
- Nettoyez les ventilateurs, les filtres, les aérothermes etc.

Contacts : Aduhme - Chambre d'Agriculture - EDE



Bloc salle de traite

- Nettoyez régulièrement le condenseur, les aérothermes...
- Aérez la laiterie afin d'améliorer la ventilation du condenseur
- Gérez vos déplacements d'animaux afin de réduire le temps de traite

Contacts : Chambre d'Agriculture - EDE

Investissements dans les bâtiments et les équipements

- Faites appel à des conseils à la construction/rénovation ou des conseils spécialisés (salles de traite, diagnostic d'ambiance...) afin d'optimiser vos installations existantes : localisation, aménagement, isolation, ventilation, haie de protection etc.
- Prenez en compte le coût de fonctionnement de vos équipements lors de l'investissement

Contacts : Chambre d'Agriculture - EDE





Matériel

Utilisation du matériel

- Adoptez une conduite économique
- Adaptez votre matériel et votre vitesse en fonction des travaux
- Adaptez la puissance de votre tracteur à votre équipement agricole
- Assurez-vous d'une bonne répartition des masses
- Respectez la régularité d'entretien recommandée (vidange, filtres, graissage, pièces d'usure...)
- Contrôlez régulièrement la pression des pneumatiques
- Passez votre tracteur au banc d'essai moteur pour vérifier son état

Contacts : FD CUMA

Carburant

- Equipez les cuves à fioul d'un compteur volumétrique pour le suivi et l'enregistrement de vos consommations
- Entretenez vos cuves de gazole pour améliorer la qualité du carburant

Contacts : FD CUMA

Pour aller plus loin :

Les diagnostics

- Le bilan énergétique et effet de serre de l'exploitation
- Le banc d'essai moteur

L'autonomie et la production d'énergie

- La production d'Huile Végétale Pure (carburant et tourteaux)
- Les énergies renouvelables : bois-énergie, solaire thermique ou photovoltaïque, méthanisation, éolien ...



Itinéraire technique et culturel

- Repensez vos pratiques culturales : Travail superficiel du sol, semis direct, technique sans labour, semis sous couvert...
- Optimisez votre irrigation permet de réaliser des économies d'eau et d'électricité

Fertilisation

- Adaptez votre fertilisation en fonction des analyses de sol
- Calculez votre bilan azoté, phosphaté, potassique (pensez aux logiciels de gestion des apports)
- Valorisez vos effluents pour minimiser le recours aux engrais minéraux

Contacts : Chambre d'Agriculture - EDE

Autonomie fourragère

Afin de diminuer vos achats d'alimentation extérieure :

- Optimisez votre gestion du pâturage
- Améliorez la qualité des fourrages par des pratiques de récolte adaptées
- Introduisez des légumineuses

Contacts : Chambre d'Agriculture - EDE

→ Pour tous ces éléments, des organismes sont là pour vous accompagner et vous conseiller :



Aduhme
(Agence locale des énergies)
Sébastien Dufour
04 73 42 30 90
s.dufour@aduhme.fr



Chambre d'Agriculture
Geneviève VIDAL
04 73 44 45 46
g.vidal@puy-de-dome.chambagri.fr



Etablissement Départemental de l'Elevage (EDE)
04 73 44 46 00



FD CUMA
04 73 44 45 20

En partenariat avec :



PUY-DE-DÔME
CONSEIL GÉNÉRAL